

Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys

École des Marguerite



INFO-PARENTS



Une nouvelle année est commencée et le personnel de l'école tient à vous offrir des vœux de santé, de succès et de bonheur pour l'année 2019.

SPECTACLE

Nous avons terminé l'année 2018 en beauté. Le spectacle de musique fut une réussite. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à ce succès. Un merci sincère!

GUIGNOLÉE

Merci à tous pour votre participation et vos généreux dons de denrées à la guignolée de Noël.

ARTS ET VINS

Ce projet chapeauté par deux enseignantes de l'école, Claudia Lafleur et Sylvie Laferrière, a été un franc succès. Aux noms des enfants et du personnel de

l'école, nous remercions tous ceux qui ont participé de quelque façon que ce soit à la réussite de cette levée de fonds. Mille mercis.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DE JANVIER ET FÉVRIER

LUNDI 21 janvier est une journée pédagogique, l'école est fermée mais le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

LUNDI 18 février, est une journée pédagogique, l'école est fermée mais le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

CHANGEMENT IMPORTANT

La date du 14 juin, qui est une journée pédagogique deviendra une journée d'école car il y a des examens du ministère. La journée pédagogique sera reprise le lundi 17 juin.

COMMUNICATION

Je vous rappelle que le personnel de l'école se donne un délai de 48 heures pour répondre aux parents sur différents sujets.

PONCTUALITÉ ; **Un petit rappel d'une de nos règles de vie**

Je dois arriver à l'école, au son de la 1^{re} cloche (à 8h15 le matin et à 13h10 le midi).



ABSENCES

Il est de votre responsabilité d'avertir l'école lorsque votre enfant s'absente. Nous apprécions votre collaboration car ceci évite des inquiétudes et les démarches de recherche qui peuvent être évitées. Ensemble, assurons une meilleure sécurité pour nos enfants. Merci!

Documents à remplir pour une école privée

Certains parents nous demandent de remplir des formulaires pour une inscription dans une école privée. Comme nous travaillons pour les institutions publiques, le personnel de l'école n'a pas l'autorisation de donner des informations sur un élève, soit oralement soit par écrit pour une inscription dans une école privée. Les documents que vous pouvez utiliser sont: la 1^{re} communication, les bulletins et le plan d'intervention (si votre enfant en a un). Ces documents vous sont donnés à différents moments de l'année. Je vous remercie de votre compréhension.

Pour ce qui est des questionnaires d'évaluation en psychologie, orthophonie ou autre venant d'un médecin ou d'une clinique spécialisée, le personnel de l'école peut donner les informations et il doit remettre celles-ci directement au spécialiste qui le demande soit par courriel ou par numérisation. Si tel est le cas, nous vous demanderons le courriel du spécialiste. Merci de votre coopération.

L'HIVER BRRR....



Nous vous demandons votre collaboration pour habiller les enfants d'une façon adéquate selon la température. Il y a aussi certains cours d'éducation physique qui se font à l'extérieur lorsque le temps le permet, alors votre enfant a besoin de son habit de neige complet (incluant le pantalon de neige, tuque et mitaines).

SOULIERS



Votre enfant a besoin d'une paire de souliers lorsqu'il est à l'école afin de circuler de façon sécuritaire. Si c'est possible, l'élève peut laisser une paire à l'école et ainsi éviter les oublis.

Expo-sciences:

Nous préparons l'activité de l'Expo-sciences pour notre école pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années. Cette semaine, ils ont reçu le formulaire pour présenter leur projet de sciences. Ils devront le remettre le mercredi 23 janvier à MIDI.

FONDATION:

LA FONDATION REMERCIE LES NOMBREUX DONATEURS. GRÂCE À VOUS, LES ÉLÈVES AURONT DES PROJETS INTÉRESSANTS ET STIMULANTS POUR ENRICHIR LEURS PARCOURS SCOLAIRES.

Vous pouvez faire un don en ligne :

<http://wp.csmb.qc.ca/fondation-ecolesids>

INDEXATION DES FRAIS DE GARDE

Le gouvernement du Québec a annoncé le 21 décembre dernier, une indexation du montant de la contribution parentale pour les services de garde en milieu scolaire. Par conséquent, le tarif quotidien de garde pour un élève ayant un statut régulier passe de **8,20 \$ à 8,35 \$** et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019. Le tarif lors des journées pédagogiques, demeure à 9\$ par jour.

RELEVÉS FISCAUX 2018

Les relevés fiscaux vous seront transmis dans l'agenda de votre enfant au cours de la dernière semaine de février. Il faut s'assurer d'avoir acquitté TOUS ses frais de garde de l'année 2018 (1^{er} janvier au 31 décembre 2018) et d'avoir transmis son numéro d'assurance sociale (NAS) au service de garde.

SORTIES POUR LES PROCHAINES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

➤ **Lundi 21 janvier 2019**

Maternelle : Zigzagzoo

1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années : BoulZeye

➤ **Lundi 18 février 2019**

Maternelle : Héritage Saint-Bernard

1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années: Mont-Avila